

FOIRE AUX QUESTIONS - NOUVELLES BORNES DE DÉCHETS MÉNAGERS

PERSONNES SEULES

Quelle taille de sac passe dans la borne ?

Les trappes acceptent des sacs jusqu'à 30 Litres.

Les grands sacs comptent-ils comme un seul dépôt ?

Seulement les sacs de maximum 30 litres sont acceptés dans les bornes à déchets ménagers. Une ouverture = 1 sac de 30 litres.

Combien de dépôts si je suis tout·e seul·e ?

20 ouvertures par an sont incluses dans votre tarif (162 € par an).

Comment rester sous ce quota ?

En triant vos papiers, vos emballages et vos verres, et en transformant vos déchets organiques en compost, vous resterez très probablement sous la barre des 20 dépôts annuels. Et si vous avez besoin de conseils ou d'informations ? Le service propreté de la CCHLeM se tient à votre écoute !

Combien coûte un dépôt supplémentaire ?

5,27 € par ouverture au-delà des 20 incluses.

Comment vais-je payer ?

La redevance est étalée en 4 échéances.

Comment obtenir un composteur ?

La communauté de communes prépare une nouvelle distribution de kits de compostage. Vous recevrez l'information prochainement ; pour être sûr de ne rien manquer, suivez-nous sur les réseaux sociaux, l'application PanneauPocket ou notre site internet.

FOIRE AUX QUESTIONS - NOUVELLES BORNES DE DÉCHETS MÉNAGERS

FAMILLES 2, 3 - 4 PERSONNES ET +)

Combien de dépôts inclus pour mon foyer ?

36 ouvertures pour 2 personnes, 46 ouvertures pour 3 personnes, 52 pour 4 personnes et +.

Pouvons-nous avoir plusieurs badges ?

Chaque foyer recevra un badge personnel : c'est votre clé d'accès aux bornes pour y déposer vos déchets en toute simplicité.

Comment faire en sorte de limiter les passages aux bornes ?

Réduire ses déchets est à la portée de tous !

1. Triez à la source

- Verre, papier, emballages : direction les éco-points.
- Inutile de les laver : videz-les, grattez les restes, puis déposez-les en vrac (sans sac).
- Textiles : glissez vos sacs de vêtements et linges usagés dans la borne textile attenante.

2. Valorisez vos restes de cuisine

- Installez un composteur individuel (distribué gratuitement par la CCHLeM, sur demande) ou participez au compostage collectif du quartier.
Vos déchets organiques deviendront un engrais naturel.

3. Donnez une seconde vie ou recyclez en déchèterie ou ressourceries

- Apportez tout ce qui ne va ni dans les bornes à déchets ménagers ni aux éco-points : réemploi/bois • cartons • petits / gros électroménager • végétaux • gravats • produits chimiques • mobilier, jouets • plâtre • menuiseries vitrées • métaux • articles de sport & loisirs • outils thermiques • radiographies • CD/DVD • polystyrène • cartouches d'encre • huiles alimentaires & de vidange • lampes, néons • piles • cageots, palettes...

FOIRE AUX QUESTIONS - NOUVELLES BORNES DE DÉCHETS MÉNAGERS

PERSONNES ÂGÉS OU À MOBILITÉ RÉDUITE

Je ne peux pas me déplacer, vais-je avoir de l'aide ?

Vous pouvez contacter le service propreté au 05 55 60 09 99, nous trouverons ensemble la solution la plus adaptée pour vous.

Je produis plus de déchets pour des raisons de santé, vais-je payer plus si je dépasse mon nombre de dépôt ?

Si un motif médical vous oblige à déposer davantage de sacs, aucun surcoût ne sera appliqué ; il vous suffit de prévenir le Service Propreté de la CCHLeM.

Contacts utiles

Numéro dédié : 07 68 77 26 61

Service propreté de la CCHLeM

<https://www.hautlimousinenmarche-om.fr/>